

L'AMCLSCQ EN BREF !

Volume 44, numéro 8 le 6 septembre 2019, page 1 de 1
Rédaction : Dr Jean-Marc Hébert

Association des médecins de CLSC du Québec
2000-3500 boul. de Maisonneuve Ouest Westmount QC H3Z 3C1
Téléphone : (514) 875-7412 | Télécopieur : (514) 875-9365
Courriel : info@amclscq.org | Site Web : amclscq.org

27 septembre 2019
Hôtel Alt, Québec
sinon en
webdiffusion



PÉRIODE D'INSCRIPTION EN COURS

27 SEPTEMBRE 2019

13 H 15 ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

L'occasion de faire le point sur nos activités de la dernière année et les enjeux qui ont touché nos pratiques tant en CLSC qu'en Santé publique, il est donc important que chaque équipe médicale en établissement et en santé publique y soit représentée.

M. Pierre Lavoie, Fondateur du Défi Pierre Lavoie viendra s'entretenir avec nous avant notre assemblée générale !

L'Association remboursera **aux** membres présents **à Québec** les frais de déplacement selon le kilométrage effectué, jusqu'à un montant maximum de 350 \$, et versera pour votre participation un honoraire de 100 \$.

ASSEMBLÉE ANNUELLE
GÉNÉRALE COLLOQUE ANNUELLE



LA PROGRAMMATION DU MATIN

8 h 30 à 10 h : CANNABIS : SAVEZ-VOUS À QUI ET COMMENT LE PRESCRIRE ?

*Andrée Néron, BPharm, DPH, FOP
Alain Watier, médecin*

Au terme de la formation, le participant pourra :

- ★ Décrire les principaux enjeux du cadre légal
- ★ Identifier les patients qui pourraient bénéficier d'un traitement
- ★ Nommer les voies d'administration
- ★ Évaluer l'innocuité
- ★ Déterminer la probabilité d'effets néfastes
- ★ Élaborer une "prescription" adaptée en fonction des différentes problématiques
- ★ Diriger le patient vers les ressources valables et légales.

10 h 30 à 12 h : L'APTITUDE À
CONSENTIR AUX SOINS

Alexandre Chouinard, médecin

Au terme de la formation, le participant pourra :

- ★ Évaluer de façon rapide l'aptitude d'un patient à consentir aux soins
- ★ Différencier les types d'aptitudes et guider la personne dans ses choix
- ★ Utiliser des outils pour établir l'aptitude
- ★ Réagir à l'inaptitude et reconnaître le refus catégorique.

La demi-journée de formation est éligible à des allocations de formation.

INSCRIPTION

Jusqu'au 20 septembre 2019

T. 514 875-7412

C. info@amclscq.org

MÉMOIRE DE L'AMCLSCQ
SUR L'AVENIR DE LA MÉDECINE
FAMILIALE AU QUÉBEC

La FMOQ a amorcé une réflexion sur l'avenir de la pratique de la médecine familiale au Québec d'ici les cinq (5) prochaines années.

Nous vous invitons à consulter, si ce n'est déjà fait le [mémoire déposé au comité de la FMOQ](#).